

11, boulevard de Bretagne CS 62307 - 16023 ANGOULEME CEDEX
(tél : 05 45 38 04 50 – Email : d.rat@semios-avocats.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN SEUL LOT,
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME
le mercredi 3 février 2021 à 9:30 heures**

MISE A PRIX : 32 000,00 €

Lot 1 : sur la commune de BELLEVIGNE (Anc. VIVILLE),
Une maison d'habitation construite en 2012 comprenant un séjour avec cuisine ouverte, cheminée avec insert, buanderie, une salle d'eau, WC, deux chambres

Assainissement individuel
Chaudière électrique avec pompe à chaleur

L'ensemble cadastré dite commune de la manière suivante :

Section A n° 998 lieu-dit La Garenne 10 a 52 ca

OCCUPATION : Les immeubles sont occupés par les saisis

VISITES : contacter la SELARL ALEXANDRE au 05.45.92.51.20 ou 05.45.92.60.32 ou SELARL SEMIOS au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 1902018) soit sur le site internet www.info-encheres.com

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Signé : Olivier GUEVENOUX